

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

Nom: RECTICEL
 Numéro d'identification: 0405-666-668

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
 Franchissement vers le bas du seuil minimum

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Candram Belgium	Avenue des Arts, 58 - 1000 Bruxelles
Candram Luxembourg	Serenity - Bloc B, Route d'Arton 19-21 - 8009 Strassen (Grand Duché de Luxembourg)

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

Part II

Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

7. Date de dépassement de seuil

26-04-2021 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

3

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

55.785.920

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction
# droits de vote		
# droits de vote		
Détenteurs de droits de vote		
	Attachés à des titres	Non liés à des titres
	0	0
	1.675.560	1.485.795
	1.675.560	1.485.795
Candram Luxembourg		
	0	0
	2.66%	2.66%
Candram Belgium		
	1.675.560	1.485.795
	1.675.560	1.485.795
Sous-total		
	1.675.560	1.485.795
	2.66%	2.66%
TOTAL		
	1.485.795	0
	2.66%	0,00%

+
-
-

+

+
-

+

+
-

Nom & qualité Signature

Le (DD/MM/YYYY)

Fait à

13. Information supplémentaire

Déteneur cessera de détenir / détiendra à nouveau droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Les titres sont détenus par des OPC gérés par Candram Belgium, qui détient les droits de vote. Candram Belgium est détenue à hauteur de 99,99% par Candram Luxembourg. La société mère de Candram Luxembourg (Candram Group) a obtenu l'exemption visée à l'article 21 de l'AR du 14/02/2008 relatif à la publicité des participations importantes).

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	1.485.795	% de droits de vote	2,66%
CALCULER				

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

Détenteurs assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement	TOTAL	
								0,00%
								0
Après la transaction								